

Annexe 1 DEL_40_2026 de la séance du conseil municipal du 21/04/2026

La secrétaire de séance, GUILLERON Audrey,



Le Maire, André GERVAIS



2025

Note de présentation brève et synthétique du compte financier

MAIRIE D'ONNION



Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le 24/04/2026



ID : 074-217402056-20260421-DEL_40_2026-DE

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	2
LES CHIFFRES CLES 2025	3
PRESENTATION DES RESULTATS.....	4
ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5
I- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	5
II- RECETTES DE FONCTIONNEMENT.....	7
ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	11
I- DEPENSES D'INVESTISSEMENT	11
II- RECETTES D'INVESTISSEMENT	11

INTRODUCTION

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRe du 07 aout 2015, crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond doc à cette obligation pour la commune et présente les principales informations et évolutions du compte financier unique 2025.

Pour le mettre en place, deux préalables étaient nécessaires :

- Appliquer le référentiel budgétaire et comptable M57
- Dématérialiser l'ensemble des documents budgétaires (vers la préfecture et vers le comptable).

Notre commune à fait le choix de s'inscrire dans cette démarche au 1^{er} janvier 2026. L'adoption du premier CFU concerne l'exercice 2025.

Le CFU 2025 est un document commun à l'ordonnateur et au comptable, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Il rationalise l'information budgétaire et comptable soumise au vote et supprime ainsi les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion. Il apporte également une information enrichie grâce au rapprochement des données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales, qui se complètent ainsi pour ne former plus qu'un seul document.

Le CFU a l'avantage de simplifier les procédures car sa production est totalement dématérialisée.

La confection de ce document commun s'appuie sur un travail collaboratif entre les comptables et les services du comptable public.

Le compte financier 2025 a été soumis par le Maire au Conseil Municipal qui l'a approuvé en séance du 14 Avril 2026.

Précisions :

Les opérations dites « réelles » sont les opérations qui ont un impact direct sur la trésorerie ; il s'agit d'encaissements et de décaissements effectifs.

Les opérations dites « d'ordre » (ex : amortissements), ils contribuent néanmoins à équilibrer les budgets, n'ont pas de conséquence sur la trésorerie, elles ne représentent que des jeux d'écriture :

- Elles donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement
 - Elles sont retracées en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement
 - Elles sont équilibrées.

LES CHIFFRES CLES 2025

Recettes de fonctionnement :

2 018 025.93 €

+ 4.52 % par rapport à 2024

Dépenses de fonctionnement :

1 354 854.33 €

- 7.03 % par rapport à 2024

Recettes d'investissement :

287 199.39 €

+ 21.84 % par rapport à 2024

Dépenses d'investissement :

528 624.81 €

- 28.64 % par rapport à 2024

Encours de la dette : 517 684.51 €

Au 31/12/2025

Désendettement / 2025 : 102 77.71 €

**Date de fin du dernier emprunt
significatif : 2030**

- Cet indicateur est égal à la différence entre les Recettes Réelles de Fonctionnement de l'exercice (hors excédent reporté et mouvements d'ordre) et les Dépenses Réelles de Fonctionnement de l'exercice, hors travaux en régie et hors charges d'intérêts.

PRESENTATION DES RESULTATS

Les réalisations budgétaires 2025 sont les suivantes :

- Section de fonctionnement :
 - Dépenses : 1 354 854.33 €
 - Recettes : 2 018 025.93 €
- Section d'investissement :
 - Dépenses : 528 624.81 €
 - Recettes : 287 199.39 €

A la clôture de l'exercice 2025, le CFU du budget principal fait apparaître un résultat cumulé de 3 198 711.16 € se décomposant comme suit :

Excédent de fonctionnement cumulé : 1 714 918.95 €

Excédent de l'investissement cumulé : 1 483 792.21 €

Résultat cumulé : 3 198 711.16 €

Les restes à réaliser 2025 se détaillent comme suit :

- En dépenses : 514 154.92 €
- En recettes : 499 287.72 €

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES exercice 2025	1 968 407.44 €	287 199.39 €
DEPENSES exercice 2025	1 354 854.33 €	528 624.81 €
Résultat	613 553.11 €	-241 425.42 €
Résultat antérieur reporté au 31/12/2024	1 051 747.35 €	1 725 217.63 €
Résultat de clôture cumulé au 31/12/2025	1 665 300.46 €	1 483 792.21 €
Solde des reste à réaliser		-14 867.20 €
RESULTAT EXERCICE 2025	1 665 300.46 €	1 468 925.01 €
Résultat cumulé	3 134 225.47 €	

ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

I - Dépenses de la section de fonctionnement

Des dépenses de fonctionnement moins élevées que prévues de 318 636.85 € par rapport au budget primitif (hors opérations d'ordre et virement à la section d'investissement)

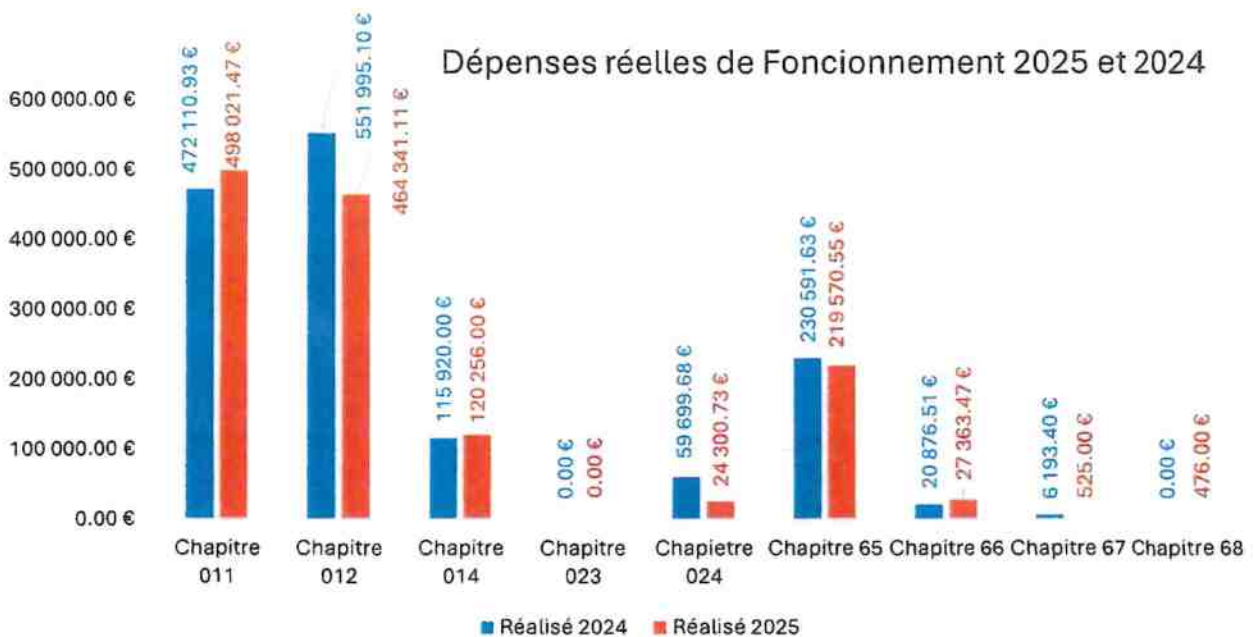
Les dépenses totales de la section de fonctionnement s'élèvent 1 354 854.33 €.

- 1 330 553.60 € en dépenses réelles de fonctionnement soit 98.21% des dépenses totales de la section de fonctionnement.
- 24 300.73 € en dépenses d'ordre de fonctionnement soit 1.79% des dépenses totales de la section de fonctionnement.

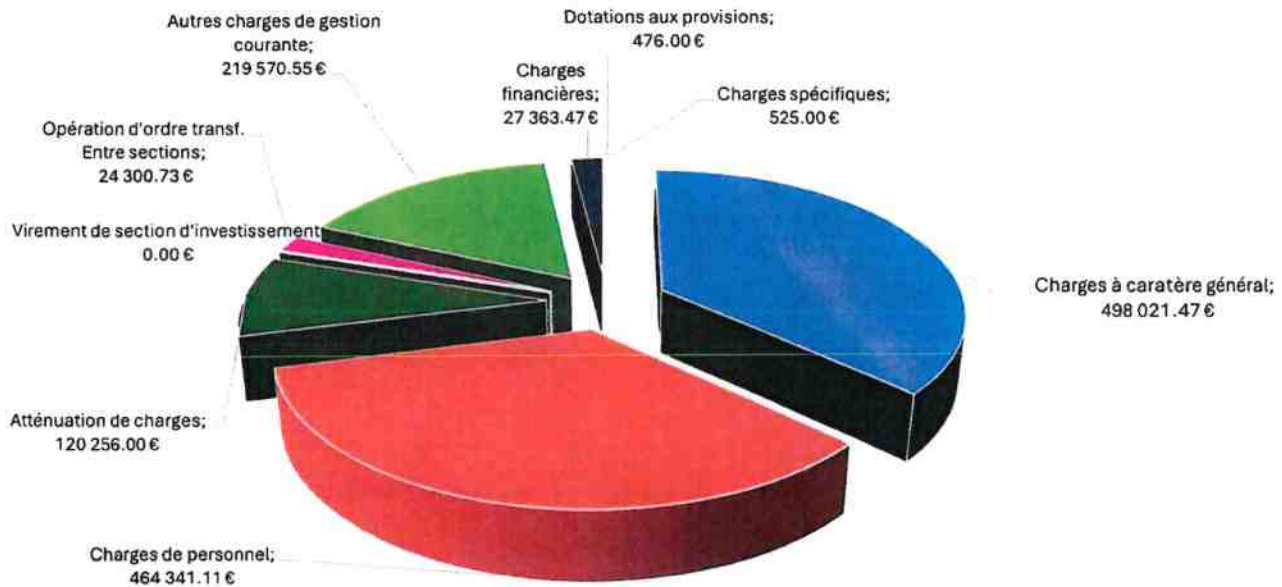
Il est constaté une baisse des dépenses réelles de fonctionnement de 67 133.97 € par rapport à 2024, 5.04%.

Chapitre	Libellé Dépense de fonctionnement	Réalisé 2024	Budget 2025	Réalisé 2025	CFU 2025 - CFU 2024	% d'évolution
Chapitre 011	Charges à caractère général	472 110.93 €	648 035.81 €	498 021.47 €	25 910.54 €	5.49%
Chapitre 012	Charges de personnel	551 995.10 €	575 604.17 €	464 341.11 €	-87 653.99 €	-15.88%
Chapitre 014	Atténuation de charges	115 920.00 €	158 385.00 €	120 256.00 €	4 336.00 €	3.74%
Chapitre 023	Virement de section d'investissement	0.00 €	1 039 998.95 €	0.00 €	0.00 €	
Chapitre 024	Opération d'ordre transf. Entre section	59 699.68 €	23 700.73 €	24 300.73 €	-35 398.95 €	-59.30%
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	230 591.63 €	226 219.28 €	219 570.55 €	-11 021.08 €	-4.78%
Chapitre 66	Charges financières	20 876.51 €	30 887.19 €	27 363.47 €	6 486.96 €	31.07%
Chapitre 67	Charges spécifiques	6 193.40 €	2 059.00 €	525.00 €	-5 668.40 €	-91.52%
Chapitre 68	Dotations aux provisions	0.00 €	8 000.00 €	476.00 €	476.00 €	
TOTAL DEPENSES		1 457 387.25 €	2 712 890.13 €	1 354 854.33 €	-102 532.92 €	-7.04%

Elles se répartissent par chapitres de la façon suivante :



Répartition des dépenses de fonctionnement par chapitre



Chapitre 011 : Les charges à caractère général s'établissent à 498 021.47 € en 2025 contre 472 110.93€ en 2024, soit une hausse de 5.49%. Les postes essentielles en baisse sont : l'électricité avec un budget de 39 035.57 € en 2025 contre 61 495.51 € en 2024, carburants, produit de traitement, fourniture de petit équipement, charges locatives de copropriété, l'entretien et réparation de la voirie, l'entretien et réparation des réseaux, l'entretien et réparation du matériel roulant, honoraires, frais d'actes, télécommunications, taxe foncière. La hausse s'explique principalement par un enregistrement différent des ventes de bois, intégrant désormais les charges sur ventes.

Chapitre 012 : Les dépenses du personnel s'établissent à 464 341.11 € en 2025 contre 551 995.10 € en 2024, soit une baisse de 15.88%. La commune n'a pas eu besoin de faire appel à du personnel extérieur, ni de personnel à la vacation. Cela s'explique en partie par la fermeture de la piscine pour un montant de 25 942.72 euros, le reste de cette économie significative s'explique par une gestion plus saine malgré une revalorisation des rémunérations ou primes.

Chapitre 014 : Atténuation des charges : Il y a eu une baisse du FPIC, un maintien du FNGIR. La baisse des atténuations des charges est expliquée principalement par l'absence de versement de l'AC de la CC4R courant de l'année 2025.

Chapitre 65 : Les autres charges en gestion courante s'établissent à 219 570.55 € en 2025 contre 230 591.63€ en 2024, soit une baisse de 5.02%. Cette baisse est due au poste « Autres contributions », plus précisément au frais des transport scolaires qui ont été arrêtés en 2024,

Ce chapitre retrace les dépenses afférentes :

- Aux contributions aux syndicats intercommunaux pour 83 000 €
- Aux versements des indemnités et cotisations des élus pour 58 173.71 €
- Aux versements des subventions aux associations pour 12 180 €
- A la contribution au service d'incendie pour 51 673 €

Chapitre 66 : Les charges financières s'établissent à 27 363.47 € en 2025 contre 20 876.51 €.

Ce chapitre comprend le remboursement des intérêts de la dette.

Chapitre 67 : Les charges spécifiques s'établissent à 525€ en 2025 contre 6193.40 € en 2024 (Annulation de titres sur l'exercice antérieur).

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement, cette somme contribue à l'autofinancement de la section d'investissement.

II. Recettes de la section de fonctionnement

Des recettes de fonctionnement plus élevées que prévues de 319 510.37 € par rapport au budget primitif (hors opération d'ordre et de résultat reporté)

Les recettes totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 1 968 407.44€.

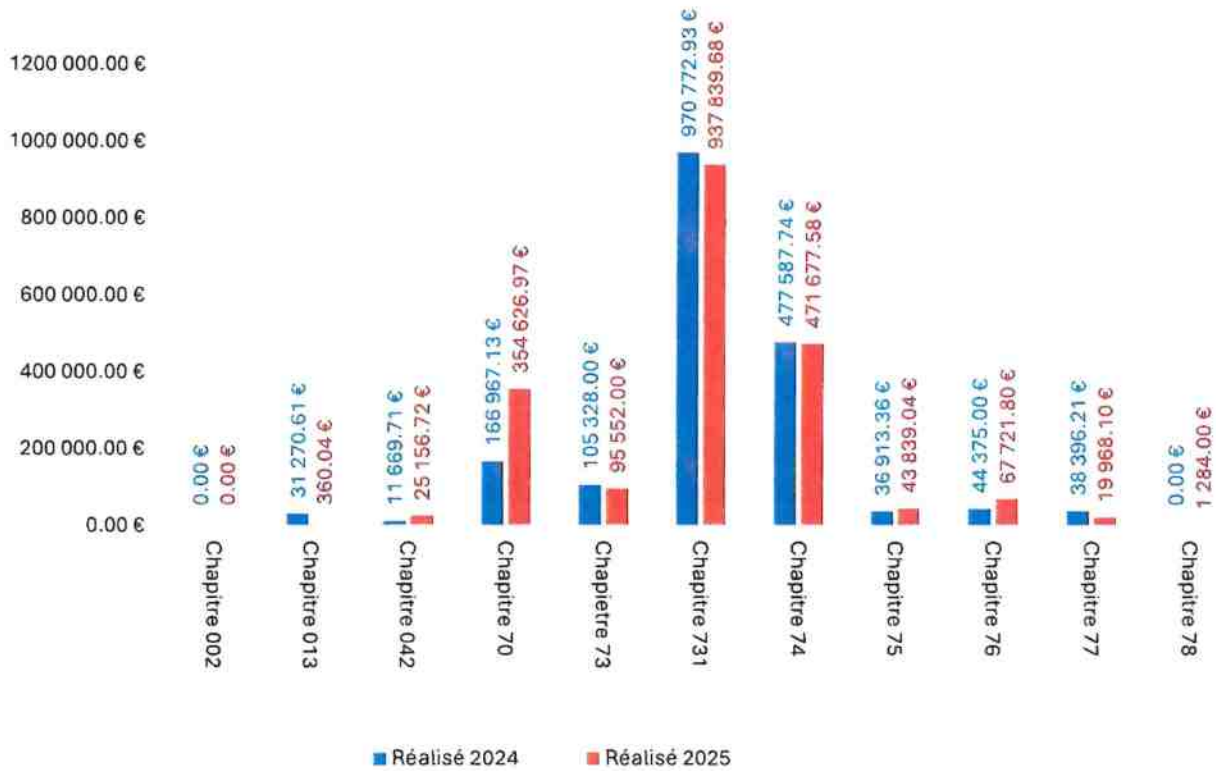
- 1 941 966.72 € en recettes réelles de fonctionnement, soit 98.64% des recettes totales de la section de fonctionnement
- 25 156.72 € en recettes d'ordre de fonctionnement soit 1.29% des recettes totales de la section de fonctionnement.

Il est constaté une hausse des recettes réelles de fonctionnement de 101 266.31 €. Néanmoins, l'affirmation relative à la hausse des recettes réelles de fonctionnement ne reflète pas la réalité, du fait de l'adoption d'une nouvelle méthode d'enregistrement des ventes de bois.

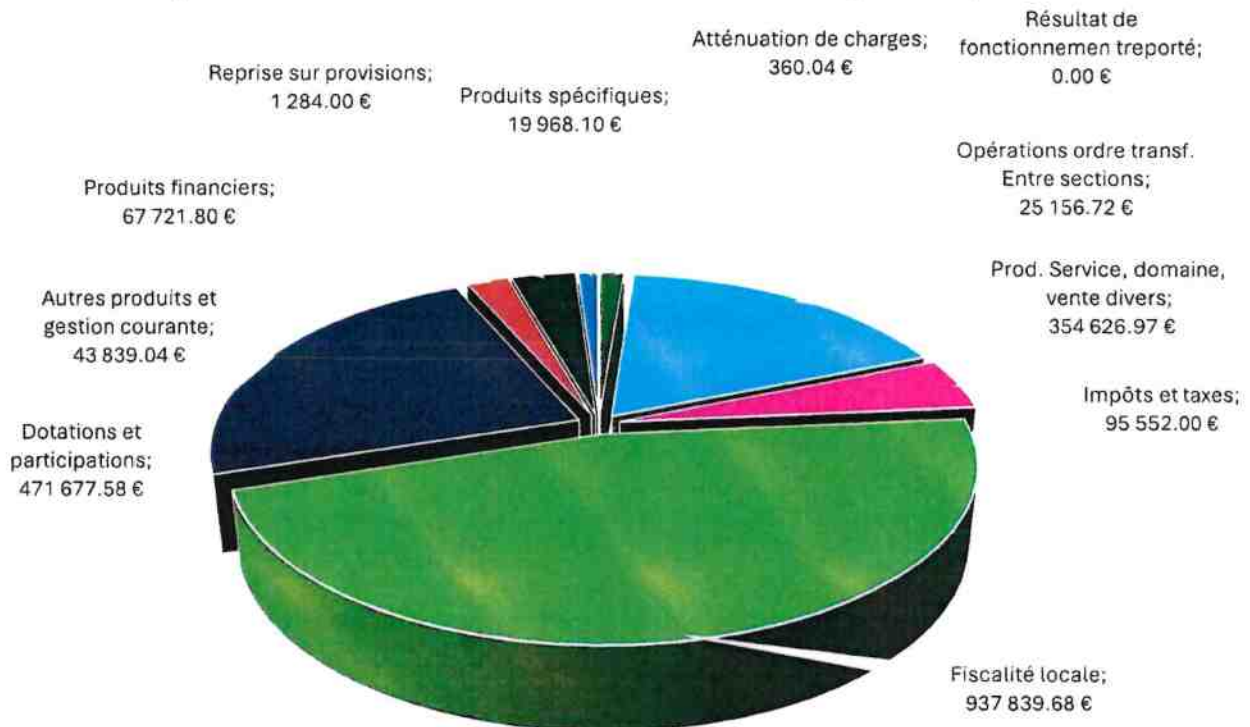
Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

Chapitre	Libellé Recette de fonctionnement	Réalisé 2024	Budget 2025	Réalisé 2025	CFU 2025 - CFU 2024	% d'évolution
Chapitre 002	Résultat de fonctionnemen treporté	0.00 €	1 051 747.35 €	0.00 €	0.00 €	
Chapitre 013	Atténuation de charges	31 270.61 €	3 000.00 €	360.04 €	-30 910.57 €	-98.85%
Chapitre 042	Opérations ordre transf. Entre sections	11 669.71 €	36 046.47 €	25 156.72 €	13 487.01 €	115.57%
Chapitre 70	Prod. Service, domaine, vente divers	166 967.13 €	146 928.68 €	354 626.97 €	187 659.84 €	112.39%
Chapitre 73	Impôts et taxes	105 328.00 €	50 000.00 €	95 552.00 €	-9 776.00 €	-9.28%
Chapitre 731	Fiscalité locale	970 772.93 €	950 024.00 €	937 839.68 €	-32 933.25 €	-3.39%
Chapitre 74	Dotations et participations	477 587.74 €	406 333.48 €	471 677.58 €	-5 910.16 €	-1.24%
Chapitre 75	Autres produits et gestion courante	36 913.36 €	20 000.00 €	43 839.04 €	6 925.68 €	18.76%
Chapitre 76	Produits financiers	44 375.00 €	30 000.00 €	67 721.80 €	23 346.80 €	52.61%
Chapitre 77	Produits spécifiques	38 396.21 €	17 526.15 €	19 968.10 €	-18 428.11 €	-47.99%
Chapitre 78	Reprise sur provisions	0.00 €	1 284.00 €	1 284.00 €	1 284.00 €	
TOTAL DEPENSES		1 883 280.69 €	2 712 890.13 €	2 018 025.93 €	134 745.24 €	7.15%

Recettes réelles de fonctionnement 2025 et 2024



Repartition des recettes de fonctionnement par chapitre :





Chapitre 013 : Les atténuations de charges s'établissent à 360.04 € en 2024 contre 31 270.61 € en 2024. Ce chapitre comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges de personnel à la suite des arrêts maladie et accident du travail.

Chapitre 70 : Les produits de services s'établissent à 354 626.97 € en 2025 contre 166 967.13 € en 2024, soit une hausse de 112.39 %. Ce chapitre concerne les produits des services du domaine et des ventes directes. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les recettes de restauration scolaire (91 332 € en 2025 contre 79 171.90 en 2024), les autres prestations de services notamment les recettes de la bibliothèque et les remboursements de frais par des tiers (12 954.45 € en 2025 contre 11 848.12€ en 2024), les ventes de bois.

Néanmoins, à noter que l'affirmation relative à la hausse des recettes réelles de fonctionnement ne reflète pas la réalité, du fait de l'adoption d'une nouvelle méthode d'enregistrement des ventes de bois.

D'autres recettes, moins importantes, sont enregistrées dans ce chapitre et notamment les concessions dans les cimetières (1750.00 € en 2025 contre 2000.00 € en 2024)

Chapitre 73 / 731 : Les impôts et taxes / Fiscalité locale s'établissent à 1 033 391.68 € en 2025 contre 1 076 100.93 € en 2024 soit une hausse de 3.97 %. Ce chapitre concerne de nombreuses recettes mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale (731).

Les recettes de ce chapitre représentent plus de 55.42 % des recettes réelles de fonctionnement.

- Bases totales prévisionnelles et produits notifiés en mars 2024 pour l'élaboration budgétaire :

o Foncier bâti.....	1 834 314€.....	454 709 €
o Foncier non bâti	38 658 €.....	44 257 €
o Taxe habitation	850 943 €.....	170 742 €
o Majoration TH	842 145 €.....	84 433 €

- Bases totales réelles et produits notifiés en décembre 2024 :

o Foncier bâti.....	1 894 403 €.....	604 473 €
o Foncier non bâti	34 411 €.....	38 850 €
o Taxe habitation	801 386 €.....	167 009 €
o Majoration TH.....	801 386 €.....	81 976 €

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
produit du chapitre impôts et taxes	730 486.97 €	725 804.12 €	787 323.78 €	811 617.87 €	878 054.02 €	852 773.45 €	906 601.98 €	943 025.15 €	1 076 100.93 €	1 033 391.68 €
Variation		-1%	8%	3%	8%	-3%	6%	4%	14%	-4%

Les autres postes de recettes sont :

- Le fond département DMTO, pour 95 552 € en 2025 contre 105 328 € en 2024
- Le droit de place 1 159 €
- L'accise sur l'électricité, pour 16 907.68€ (1^{er} semestre 2025)
- La taxe sur les pylônes, pour 19 410 € en 2025 contre 18 444 € en 2024

Chapitre 74 : Les dotations et participations s'établissent à 471 677.58 € en 2025 contre 477 587.74 en 2024, soit une baisse de 12.37%. Ce chapitre concerne essentiellement les dotations de l'Etat.

Cette baisse est due essentiellement à la baisse des dotations forfaitaires des communes, dotation forfaitaire des départements, du FCTVA.

	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CP 2025
Dotation de fonctionnement	189328	173550	172768	174570	175354	177004	175670	174808	173946	176065
Variation annuelle		-15 778 €	-782 €	1802 €	784 €	1650 €	-1334 €	-862 €	-862 €	2 119 €
Dotation de solidarité Rurale	34406	36745	37714	38084	38082	38912	39718	45045	48922	48703
Variation annuelle		2 339.00 €	969.00 €	370.00 € -	2.00 €	830.00 €	806.00 €	5 327.00 €	3 877.00 € -	219.00 €
Variation cumulée	0 €	-13 439 €	187.00 €	2 172.00 €	782.00 €	2 480.00 € -	528.00 €	4 465.00 €	3 015.00 €	1900.00 €
Dotation Globale de fonctionnement Annuelle					1034,00 €					

La recette au titre du FCTVA sur les dépenses de fonctionnement d'entretien des bâtiments s'élève à 7024.48 € en 2025 contre 8 7017.02 € en 2024.

La recette au titre du fond genevois s'élève à 204 661 € en 2025 contre 191 446 € en 2024, soit une hausse de 6.90%.

Chapitre 75 : Les produits de gestion courante s'établissent à 43 839.04 € en 2025 contre 36 913.36 € en 2024 soit une hausse de 18.76%. Ce chapitre est principalement constitué des recettes issues de l'encaissement des locations s'élevant à 38 932.29 € en 2025 contre 27 678.25 € en 2024 dont 5 624 € en 2025 contre 3 502 € en 2025 de location de salle des fêtes et réunion.

Chapitre 76 : Les produits financiers s'établissent à 67 721.80 € en 2025 contre 44 375 € en 2024. Dans ce chapitre se trouve notamment les intérêts des placements de la vente du bâtiment VVF, 56 550 € en 2025 contre 44 375 € en 2024 et les remboursements d'une partie de l'emprunt « Equipement communal » par la CC4R.

Chapitre 77 : Les produits exceptionnels s'établissent à 19 668.10 € en 2025 contre 0 € en 2024. La somme correspond à des annulations de charges (avoirs sur des factures payées sur exercices antérieurs).

Chapitre 78 : Les reprise sur provisions s'établissent à 1284 € en 2025 contre 0 € en 2024. La somme correspond à une provision pour créances irrécouvrables dans les années antérieures.

Chapitre 042 : Les opérations d'ordre budgétaires s'établissent à 25 156.72 € en 2025 contre 11 669.71 € en 2024. Cette somme correspond aux travaux de régies effectués dans l'année et imputer sur la section d'investissement.

En résumé, la section de fonctionnement dégage un **résultat positif de 613 553.11 €** hors résultat antérieur.

ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La commune à réalisé 407 875.13 € d'investissement (hors remboursement de capital des emprunts et opérations d'ordre.

1. Les dépenses de la section d'investissement

Les dépenses totales de la section d'investissement s'élèvent à 528 624.81 €.

- 503 468.09 € en dépenses réelles d'investissement soit 99.04% des dépenses totales de la section d'investissement
- 25 156.72 € en dépenses d'ordre soit 0.96% des dépenses totales de la section d'investissement.

2. Les recettes de la section d'investissement

Les recettes totales de la section d'investissement s'élèvent à 287 199.36 €.

- 262 898.66 € en recettes réelles d'investissement soit 99.09% des recettes totales de la section d'investissement.
- 24 300.73 € en recettes d'ordres soit 0.91% des recettes totales de la section d'investissement

3. Les principaux investissements sont les suivants :

A. Les bâtiments communaux et scolaires

- **Etude construction école**

Dépenses totales 22 200.00 euros

- **Bâtiments communaux -Travaux intérieur ou extérieur des bâtiments communaux : mairie, salle polyvalente, presbytère, bâtiments techniques, Eglise**

Equipements intérieurs/Réfection des menuiseries/Automatisation des clefs ...

Coût dépensé 63 186.39 €

Subventions versées sur 2025

Département _CDAS 2022 – Réfection bâtiments communaux 14 000.00 €

Département _CDAS 2024 – Portail Ecole 8 000.00 €

Département _CDAS 2023 – Installation portes CTM 4 000.00 €

- **Bâtiment le Mont-Blanc**

Etude en cours pour la réhabilitation du bâtiment dans sa totalité

Coût total : 18 144.00 euros. Payé à ce jour 9 072.00 €

Réhabilitation du local restaurant en une supérette 18 669.00 €

- **Immeuble DELESCHAUD**

Installation d'un ostéopathe – réfection ancienne poste 12 498.13 €

2. La voirie et les espaces publics

- **Réfection et sécurisation des voiries**

Dépenses totales 158 146.02 €

Subventions versées sur 2025

Département _CDAS 2024 – Travaux de voiries..... 40 000.00 €

- **Aménagements du chef-lieu**

Tranche 1 : trottoirs les Chavannes + carrefour RD 26+190 : 436 062.36 €
(Coût estimé)

Dépenses totales payées 2025 28 443.30 €
(Reste à payer 18 948.00 €)

Coût Estimé traversée totale 1 218 301.80 €

Subventions versées sur 2025

Subvention amendes de Police 2025 19 500.00 €

- **Signalisation, barrières de sécurité, éclairage public, coffrets électriques**

Dépenses totales 16 806.99 €

Autres

Subventions versées sur 2025

Département _CDAS 2023 – Citystatde 60 000.00 €

3. Les projets environnementaux et forestiers

- **Dessertes forestières Raty/Follys (maitrise d'œuvre + marché de travaux) - travaux commencés**

412 698.50 euros

Coût total tranche 1 393 534.40 euros

- **Travaux sylvicoles/Plantations d'arbres/Aménagements liés à la forêt communale**

Dépenses totales..... 21 832.48 €

Subventions versées sur 2025

Département _Bois Energie..... 2 000.00 €

Région _ intervention en futaie p 7 et 14..... 1 272.60 €

4. Les équipements et le matériel

- **Matériel cantine, scolaire, informatique**

Dépenses totales 13 615.23 €

- **Véhicule, matériel et outillage technique**

Dépenses totales 12 080.26 €

Subventions versées sur 2025

Département _CDAS 2022 – Acquisition Epareuse..... 14 253.40 €

- **Équipements pour les services et les espaces publics**

Dépenses totales 5 731.54 euros

5. Les travaux en Régie 25 156.72 euros

Pose de barrières tour de l'Eglise.....	2 669.52 €
Terrain de jeux.....	6 124.02 €
Pose de panneaux de signalisation	599.17 €
Pose de 2 reverdos – croix de Sévillon.....	1 876.26 €
Porte manteau salle de danse	873.31 €
Aménagement parking plaine Joux	806.04 €
Canalisation eau pluviale avant goudronnage	2 288.70 €
Création escalier – chemin de la Pierre	1 095.05 €
Aménagement d'une dalle pour distributeur v.....	956.70 €
Création d'une cloison WC mairie	657.17 €
Rénovation appt de la Cure	1 414.64 €
Rénovation appt DELESCHAUD	2 537.90 €
Panneaux affichages Ecole – boîte aux livres	1 520.37 €
Création meuble de rangement salle poly.....	1 737.17 €

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le 24/04/2026



ID : 074-217402056-20260421-DEL_40_2026-DE